

Aggravation de l'humeur dépressive en soins de longue durée

Nom	Aggravation de l'humeur dépressive en soins de longue durée
Nom abrégé ou autre nom	Pourcentage des résidents dont les troubles de l'humeur associés à des symptômes de dépression se sont aggravés
Description	Cet indicateur rend compte du nombre de résidents en soins de longue durée dont les symptômes de dépression se sont aggravés. La dépression a une incidence sur la qualité de vie et peut contribuer à la détérioration de la performance dans les activités de la vie quotidienne (AVQ) et à une augmentation de la sensibilité à la douleur.
Interprétation	Un faible résultat est souhaitable, puisqu'il signifie qu'un faible pourcentage de résidents avaient des symptômes de dépression qui se sont aggravés.
Dimension du cadre de PSS	Résultats du système de santé : Améliorer l'état de santé des Canadiens
Nature des besoins	Vivre avec une maladie, une incapacité ou une capacité réduite
Couverture géographique	Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon
Niveau de déclaration et désagrégation	Provincial et territorial, Régional, Établissement, Organisation, Secteur (soins de longue durée en hébergement et en milieu hospitalier)
Résultats de l'indicateur	Accès aux résultats des indicateurs sur Votre système de santé : En détail

Identification de l'indicateur

Nom	Aggravation de l'humeur dépressive en soins de longue durée
Nom abrégé ou autre nom	Pourcentage des résidents dont les troubles de l'humeur associés à des symptômes de dépression se sont aggravés
Description et calcul de l'indicateur	Cet indicateur rend compte du nombre de résidents en soins de longue durée dont les symptômes de dépression se sont aggravés. La dépression a une incidence sur la qualité de vie et peut contribuer à la détérioration de la performance dans les activités de la vie quotidienne (AVQ) et à une augmentation de la sensibilité à la douleur. Cet indicateur montre le pourcentage de résidents dont les troubles de l'humeur associés à des symptômes de dépression se sont aggravés. On l'obtient en divisant le nombre de résidents dont les troubles de l'humeur associés à des symptômes de dépression se sont aggravés par le nombre total de résidents (à l'exception des résidents en état comateux) dont l'évaluation est valide et dont les symptômes de dépression pourraient s'aggraver pour la période visée.
Calcul : description	Unité d'analyse : résident
Calcul : affectation géographique	Endroit où les services sont offerts
Calcul : type de mesure	Pourcentage ou proportion
Calcul : ajustement	Covariables utilisées pour l'ajustement selon les risques: Covariables individuelles : résidents de moins de 65 ans Stratification à l'échelle de l'établissement : indice des groupes clients (IGC)
Calcul : méthode d'ajustement	Stratification, normalisation directe et indirecte <ul style="list-style-type: none">Population de référence : 3 000 établissements dans six États américains et 92 établissements de soins en hébergement et hôpitaux de soins de longue durée en Ontario et en Nouvelle-Écosse Description : Résidents dont les évaluations sont valides Étant donné qu'il s'agit d'un indicateur de l'incidence, le résident doit également avoir été soumis à une évaluation lors du trimestre précédent, effectuée de 45 à 165 jours avant l'évaluation cible. Si plusieurs évaluations précédentes répondent à ce critère, on choisit la plus récente. L'échelle DRS est graduée de 0 à 14; les valeurs les plus élevées indiquent que le résident présente des symptômes nombreux ou fréquents parmi la liste d'éléments de données suivante utilisée pour le calcul : <ul style="list-style-type: none">Déclarations négatives (E1a)Colère persistante envers soi-même ou les autres (E1d)Peurs non fondées (E1f)Plaintes répétitives au sujet de sa santé (E1h)Plaintes ou préoccupations anxieuses répétitives (E1i)

Dénominateur • Visage exprimant tristesse, douleur ou inquiétude (E1)

- Pleurs (E1m)

Inclusions :

1. Résidents dont les évaluations sont valides. Une évaluation est valide si

- a. elle est la dernière évaluation du résident pour le trimestre;
- b. elle a été effectuée plus de 92 jours après la date d'admission;
- c. elle n'est pas une évaluation complète à l'admission.

Exclusions :

1. Résidents dont les symptômes de dépression ne pouvaient pas s'aggraver (note maximale de 14 à l'échelle DRS obtenue à la dernière évaluation)

2. Résidents en état comateux (B1 = 1)

Description :

Résidents dont la note à l'échelle DRS est plus élevée à l'évaluation cible comparativement à l'évaluation précédente

Étant donné qu'il s'agit d'un indicateur de l'incidence, le résident doit également avoir été soumis à une évaluation lors du trimestre précédent, effectuée de 45 à 165 jours avant l'évaluation cible. Si plusieurs évaluations précédentes répondent à ce critère, on choisit la plus récente.

Inclusions :

1. Résidents dont les évaluations sont valides. L'évaluation est valide si

- Numérateur
- a. elle est la dernière évaluation du résident pour le trimestre;
 - b. elle a été effectuée plus de 92 jours après la date d'admission;
 - c. elle n'est pas une évaluation complète à l'admission.

2. Résidents dont la note à l'échelle DRS est plus élevée à l'évaluation cible comparativement à l'évaluation précédente

Exclusions :

1. Résidents ayant obtenu une note maximale de 14 à l'échelle DRS au cours de la dernière évaluation

2. Résidents en état comateux (B1 = 1)

Contexte, interprétation et points de référence

Les indicateurs de la qualité du SISLD élaborés par interRAI (www.interrai.org), un réseau international de recherche, fournissent aux organisations des mesures de la qualité dans des domaines clés, comme les fonctions physiques et cognitives, la sécurité et la qualité de vie. Chaque indicateur est ajusté en fonction des caractéristiques du résident qui ne relèvent pas de la qualité des soins, mais peuvent influencer sur le résultat. Les indicateurs peuvent être utilisés par les responsables de la qualité dans le cadre des activités d'amélioration continue. Ils sont également utilisés pour communiquer avec des intervenants clés par l'intermédiaire de bilans et d'ententes de responsabilité.

Justification

Un faible résultat est souhaitable, puisqu'il signifie qu'un faible pourcentage de résidents avaient des symptômes de dépression qui se sont aggravés.

Interprétation

Dimension

du cadre de Résultats du système de santé : Améliorer l'état de santé des Canadiens

PSS

Nature des besoins

Vivre avec une maladie, une incapacité ou une capacité réduite

Objectifs et

ICIS : aucun

points de

référence

Qualité des services de santé Ontario (externe) : 13 % pour les soins de longue durée

Hirdes JP, Mitchell L, Maxwell CJ, White N. *Beyond the "iron lungs of gerontology": Using evidence to shape the future of nursing homes in Canada. La revue canadienne du vieillissement. 2011.*

Hirdes JP, Poss JW, Caldarelli H, et al. *An evaluation of data quality in Canada's Continuing Care Reporting System (CCRS): Secondary analyses of Ontario data submitted between 1996 and 2011. BMC Medical Informatics and Decision Making. 2013.*

Institut canadien d'information sur la santé. *Indicateurs de la qualité du SISLD : méthodologie d'ajustement selon les risques. 2013.*

Institut canadien d'information sur la santé. *Vivre dans un centre de soins infirmiers : évaluation de la qualité des centres de soins infirmiers au Canada. 2013.*

Références

Jones RN, Hirdes JP, Poss JW, et al. *Adjustment of nursing home quality indicators. BMC Health Services Research. 2010.*

Qualité des services de santé Ontario. *Bibliothèque des indicateurs de Qualité des services de santé Ontario. Consulté le 4 octobre 2017.*

Qualité des services de santé Ontario. *Guide d'analyse comparative des soins de longue durée. 2013.*

Qualité des services de santé Ontario. *Results From Health Quality Ontario's Benchmark Setting for Long-Term Care Indicators.*

2017.

Disponibilité des sources de données et résultats

Sources des données

SISLD

Type d'année :

Exercice

Années de données disponibles

Première année de données disponibles :

2010

Dernière année de données disponibles :

2017

Couverture géographique

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon

Niveau de déclaration et désagrégation

Provincial et territorial, Régional, Établissement, Organisation, Secteur (soins de longue durée en hébergement et en milieu hospitalier)

Mise à jour des résultats

Fréquence de mise à jour

Chaque année

Outil Web :

Résultats de l'indicateur

Votre système de santé : En détail

URL :

[Accès aux résultats des indicateurs sur Votre système de santé : En détail](#)

Mises à jour

Sans objet

Énoncé de qualité

Les utilisateurs doivent interpréter avec prudence les résultats du Système d'information sur les soins de longue durée (SISLD), car à l'heure actuelle, la base de sondage du SISLD ne comprend pas tous les établissements de chaque province et territoire qui composent la population cible du SISLD. Par conséquent, il se peut que la population de référence ne donne pas une image représentative de tous les établissements de soins de longue durée du Canada.

Mises en garde et limites

La couverture est incomplète dans les provinces suivantes :

- Manitoba (seuls les établissements de l'Office régional de la santé de Winnipeg sont inclus)
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse

Les indicateurs sont ajustés selon les risques afin de contrôler les facteurs de confusion possibles.

Problèmes relatifs à

des tendances l'ajustement selon les risques. Depuis 2003, le nombre d'établissements, de provinces et de territoires qui participent au SISLD ne cesse d'augmenter. En raison de l'ajout de nouvelles provinces et de nouveaux territoires, il est possible que les différences dans les pratiques liées aux soins influent sur les taux des indicateurs; cependant, les changements à la population sous-jacente seraient contrôlés au moyen de l'établissement de tendances et l'utilisation des données de toute la série chronologique ne posent pas problème et que la qualité des données est constante au fil du temps (Hirdes et al., 2013).

On calcule les indicateurs de la qualité du SISLD à l'aide des données de 4 trimestres consécutifs afin de disposer d'un nombre suffisant d'évaluations aux fins de l'ajustement selon les risques. Étant donné que les résidents sont évalués chaque trimestre, un résident peut être compté jusqu'à 4 fois dans l'indicateur.

Commentaires

Les données associées à cet indicateur sont également accessibles dans les Statistiques éclair, qui comprennent les résultats pour les soins de longue durée en hébergement et en milieu hospitalier : <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/ccrs-quick-stats-2016-2017-fr.xlsx>.